

# ECHOS DE LA COMMUNE



Photo de D. FLAMIN

## NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DEPUIS LE 14 SEPTEMBRE 2020



MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi	13h45 / 17h00
Mercredi	09h00 / 12h00 13h30 / 17h00
Vendredi	13h00 / 16h00

☎ : 04.74.76.00.64 – 📠 : 04.74.76.16.70  
Mail : [nurieux.volognat@wanadoo.fr](mailto:nurieux.volognat@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.nurieux-volognat.fr](http://www.nurieux-volognat.fr)

**Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous**

# VOTRE MAIRE

Chers concitoyens,

D'ordinaire à pareille époque, on pense reprise d'activité, cartable, tableau noir... Mais en 2020, en plus de tout ça, on pense aussi **Covid 19**.

Nous avons dû modifier nos habitudes et nous allons encore être amenés à le faire notamment par l'obligation de plus en plus forte du port du masque, de la distanciation, du lavage des mains, du gel hydro-alcoolique. Là, comme au printemps, les règles à respecter varieront en fonction de l'évolution du virus et des mesures qu'imposeront soit nationalement l'Etat, soit localement le Préfet. Quoi que chacun en pense, il faudra maintenir les gestes barrières et se conformer aux nouvelles prescriptions.

Ce sera le cas dans les écoles où certes le protocole est allégé, pour l'instant, mais pour lesquelles des règles demeurent.

Je sais pouvoir compter sur la responsabilité des habitants pour franchir ce nouveau cap. Votre conseil municipal poursuit ses efforts pour continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours, en préservant sécurité, environnement..., et en vous assurant d'une gestion financière rigoureuse.

## TRAVAUX

Certains travaux sont réalisés, d'autres bien avancés à l'école, au stade de football, au local technique, à la salle des fêtes, sur la voirie... Merci aux agents techniques qui nous soutiennent et ne ménagent pas leur peine.

L'Etablissement Public Foncier a géré pour la commune la déconstruction du hangar agricole chemin de la Tour. Rappel : la commune n'ayant aucune réserve foncière pour un lotissement, elle a fait appel en 2018 à l'établissement public foncier qui a agi pour le compte de la commune dans le but d'acquérir deux terrains constructibles chemin de la Tour afin de prévoir un lotissement dans plusieurs années. Un avis favorable du président de Haut-Bugey Agglomération avait été reçu le 5 septembre 2018.

Le dossier de la Chapelle de Mornay et son cellier retient toute notre attention parce qu'il est de notre devoir pour les générations futures d'entretenir ce patrimoine classé.

La commune fera cette restauration par phases en plusieurs années. Nous sommes aidés par Monsieur l'Ingénieur du patrimoine à la Conservation régionale des monuments historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), la Fondation du Patrimoine de l'association Histhoiria. Pour les financements, nous avons les participations de Haut-Bugey Agglomération, du département de l'Ain, de la région Auvergne Rhône-Alpes, de la DRAC. Nous comptons aussi sur les dons de particuliers ou d'entreprises (avec des réductions impôts) à la Fondation du patrimoine reconnue d'utilité publique par l'intermédiaire d'HISTHOIRIA **sous forme de souscription**.

Certains habitants ne connaissent peut-être pas cette merveille, aussi un dépliant vous est offert.

## ÉCOLE

Cette rentrée est particulière, puisque la COVID nous impose toujours des contraintes quotidiennes. Dans nos écoles, tous les élèves sont accueillis sur le temps scolaire, la restauration et l'accueil périscolaire sont assurés. La distanciation sociale n'est plus obligatoire dans les classes, ce qui implique que les autres mesures sanitaires soient rigoureusement appliquées : gestes barrière, lavage des mains, port du masque pour les adultes et enfants de plus de 11 ans, mais aussi nettoyage minutieux et aération fréquente des locaux.

Je tiens à renouveler mon soutien à tous les agents pour leur travail au quotidien, dans une relation basée sur leurs compétences, leur dévouement et leur sens du service public.

En tant que parents, votre rôle est primordial : votre enfant ne doit pas aller à l'école si un membre de votre foyer présente de la fièvre, ou un, voire plusieurs symptômes évoquant la maladie COVID.

Je remercie très sincèrement Madame La Directrice et les professeurs pour leur professionnalisme. Nous avons une école de qualité.

## ASSOCIATIONS

Le conseil municipal est profondément attaché aux bienfaits de la vie associative car elle concourt de façon simultanée aux besoins d'épanouissement individuels et collectifs des personnes  
La crise sanitaire impose aussi beaucoup de contraintes et de nombreuses manifestations ont été annulées  
Nous encourageons toutes nos associations.

## SANTÉ

**Le conseil municipal a donné un avis favorable au projet d'installation d'une cabine de télémedecine.**

Le 13 mars, Madame le Maire a confirmé, ainsi que ses collègues de Montréal-la Cluse, Brion, Izernore, Port, Béard-Géovreissiat, la candidature collective pour accueillir le dispositif de cabine de télémedecine au sein de l'espace santé Mont Royal à Montréal-la Cluse.

Cette installation est favorisée par le plan d'actions développé par le conseil départemental pour lutter contre la désertification médicale.

Le Conseil Départemental assurera le financement lié à l'investissement. Un projet de budget, au prorata du nombre d'habitants, qui prévoit les frais de fonctionnement entre les communes a été élaboré. La commune de Montréal-la Cluse sera porteuse et conventionnera avec les autres communes.

**Je souhaite avoir une pensée émue pour nos chers amis qui nous ont quittés et ceux qui souffrent.**

**A cette heure, je ne sais toujours pas si nous pourrons célébrer le 11 novembre et nous réunir pour le repas des aînés sans mettre en danger nos concitoyens.**

**Bienvenue aux trois jeunes couples qui ont déposé des permis de construire.**

**Prenez soin de vous et des vôtres.**

Et, peut-être arriverons-nous à écrire les pages à venir des destinées de Nurieux-Volognat, dans la bienveillance...C'est en tout cas mon vœu le plus cher, sur le chemin d'une vie plus normale.

Bien à vous,

Votre maire,  
Arlette BERGER



## **FÊTE DE LA SAINT-PIERRE**

La situation sanitaire n'a pas permis l'organisation de la fête de la Saint-Pierre avec sa course traditionnelle.

Cette course « le Grand prix de Mornay » est organisée depuis 1978, 42 ans !  
Son organisation a été prise en charge par le vélo club de Nantua / La Cluse jusqu'en 1981.

On peut l'appeler le prix PONCET /FLAMIN en 1980 et 1981. Il faut dire que Raymond PONCET et Patrick FLAMIN se chargeaient de récupérer les fonds des sponsors pour que la course ait lieu.

Puis c'est l'Union Cycliste d'Oyonnax qui a pris la relève avec notamment Mrs BRULANT et PICCOLI.

Je n'oublie pas Mme PICCOLI bien présente pour le secrétariat.

En 1993, un jeune cycliste de la commune, M. FOGNINI (USO) a été vainqueur.



*Raymond PONCET*

# TRAVAUX

## *École*

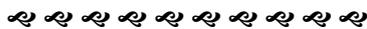
- Le bureau de Madame la directrice a été refait.
- Un vidéoprojecteur a été installé en primaire.

## *Avancement local technique*

- Prochain conseil : visite des lieux.
- Changement des huisseries terminées.
- Finition terminée au niveau des seuils.
- Changement toiture garage.
- Charpente pour extension.

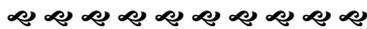
## Prévisions :

- Raccordement gaz et plomberie.



## *Vidéo surveillance stade foot*

- Désistement prestataire choisi.
- Sarl ATARAXI SYSTEMES recontactée.
- Installation réalisée le 2 septembre 2020.



## *Voirie et circulation*

### - **Réalisation travaux voirie :**

**4 chemins priorités :** chemin de la Boissière à Mornay, chemin de Senoy à Volognat, chemin de Malacombe et chemin du Pignon à Berthiand.

Suite au rapport d'analyse des candidatures et des offres de l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain, **maître d'œuvre proposant d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS.**

Suite aux avis favorables des commissions travaux et appel d'offres...

Rappel : moins disant : 32 984,70 € ; plus disant 42 959,75 €.

Le conseil municipal a retenu **l'entreprise COLAS pour un montant de 32 984,70 € HT.**

- **Sens de circulation** à Nurieux, chemin de la Fontaine vers le pont SNCF, un changement de sens du passage prioritaire pour diminuer la vitesse est étudié.

L'agence routière confirme que les voitures entrant dans un village ne sont généralement pas prioritaires.

- Pendant 2 jours, **les marquages au sol** ont été effectués.

- **Un panneau lumineux** recto/verso sera installé sur un terre-plein à l'entrée de Nurieux. Il annoncera les alertes météo, les informations communales ou manifestations associatives.



Mise aux normes de l'existant  
sanitaire / assainissement

Changement toiture existante  
pour supprimer les fuites



Changement huisseries salle des fêtes  
⇒ Economie d'énergie

Enlèvement cuve  
⇒ Environnement sain



Raccordement gaz de ville

# VIE SCOLAIRE

## RENTRÉE SCOLAIRE / PÉRISCOLAIRE

La rentrée 2020 s'est bien déroulée en dépit du contexte sanitaire actuel.

Les agents municipaux effectuent une désinfection quotidienne des locaux pour la sécurité de tous. Ils sont au nombre de 4 : Mmes Laurence DEBOURG, Laurène JACQUET, Céline POL et Evelyne TRODET, assistés de Manon BERTHET-BONDET en service civique pour l'année scolaire en cours. Manon BERTHET-BONDET a notamment pour mission d'initier les enfants à la citoyenneté avec pour objectif de mettre en place un conseil municipal des enfants.

Mmes GIRARDI BOULMÉ DUWELZ

L'effectif total de l'école est de 102 élèves répartis ainsi :

- 20 PS/MS : Mmes BOULMÉ / DUBUS
- 22 GS/CP : Mme GIRARDI
- 20 CE1/CE2 : Mme DUWELZ
- 20 CM1/CM2 : Mme DAUDET-BURGAT
- 20 CM2 : Mmes GOURMAND / DUBUS



Mmes MANAUD (AESH) GOURMAND DUBUS DAUDET-BURGAT

L'effectif est en diminution comme dans toutes les écoles alentour.

Depuis la rentrée, Mme BOULMÉ assure également la fonction de directrice.

Une convention avec l'école de musique règle l'intervention de la musique à l'école à raison de 2h30 par semaine pendant l'année scolaire 2020-2021.

Une demande de parents pour desservir en transport scolaire, le hameau de Vers, seul hameau non desservi, est prise en compte.

Les activités périscolaires du **mercredi matin** ont reprises avec Julien COMTE et Laurence DEBOURG, ainsi que Manon BERTHET-BONDET. Elles se déroulent dans l'enceinte scolaire, dans l'aile réservée à la garderie.

Les enfants s'initient à différentes activités sportives sur place, au city-stade ou sur le cours de tennis ; d'autres activités, notamment du bricolage, leur sont proposées.

Cet accueil est réservé aux enfants scolarisés sur la commune, avec une capacité de 24 enfants maximum.

Il se déroule de 7h30 à 12h30 tous les mercredis matin, hors vacances scolaires.

## AGENTS COMMUNAUX ECOLE



Laurène JACQUET Evelyne TRODET Laurence DEBOURG Manon BERTHET-BONDET Céline POL

## INTERVENANT PÉRISCOLAIRE MERCREDI MATIN



Julien COMTE

## LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRÉSIDENT	ADRESSE	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL	SITE INTERNET
<b>ASSOCIATION DES AMIS DE MORNAY, VERS, BERTHIAND</b>	Mireille REYBARD	60, chemin du Planchateau – Mornay 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04.74.76.15.83	-	-
<b>FCNV</b>	Dimitri VERNAY	2, allée de la Poste 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.38.23.77.86	dimitrivernay01@gmail.com	fcnurieux.footeo.com
<b>FOYER RURAL</b>	Suzanne CRAUSAZ	35, route de Berthiand 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.86.11.27.54 04.74.76.98.65	crausaz.suzanne@orange.fr	-
<b>JEUNES AGRICULTEURS DE L'AIN</b>	Hugo AMELE	47, rue du Chane – Résidence du Verger 01100 ARBENT	06.77.24.44.98	hugoamele@hotmail.fr	-
<b>LIRE À NURIEUX-VOLOGNAT</b>	Elisabeth GRESSET-BOURGEOIS	32, Grande Rue – Volognat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	04 74 76 62 98	elisabeth.gresset-bourgeois@orange.fr	-
<b>SOCIÉTÉ DE CHASSE</b>	Jean-Louis LOCATELLI	12, lot Les peupliers 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	09.54.40.12.05 06.88.43.16.35	chjl.locatelli@gmail.com	-
<b>VETERANS FCNV</b>	Pierre BLANCHARD	Chemin de la Chapelle – Solomiat 01450 LEYSSARD	06.46.44.66.99	pierre.blanchard.perso@gmail.com	-
<b>SOU DES ÉCOLES</b>	Laurent GRASSET	133, chemin de l'Église 01430 PEYRIAT	06.63.04.97.95	laurentdzain@gmail.com	-
<b>GJHB GROUPEMENT JEUNES FOOT</b>	Sébastien BOCQUILLOD	89, Lilliat 01580 MATAFELON-GRANGES	06.41.94.03.59	sandrine.bocquillod@free.fr	-
<b>ASSOCIATION PÉDESTRE MONTS BERTHIAND</b>	Juliette AUGERT	<u>Siège social</u> : Mairie d'Izernore – Place de la Résistance – 01580 IZERNORE <u>Adresse postale</u> : Association Pédestre Monts Berthiand – 2, place de l'Eglise – 01580 IZERNORE.	04.74.75.09.98 06.40.29.62.05	julieaug@live.fr	www.rando-montsberthiands.com
<b>HISTHOIRIA</b>	François RECAMIER	Chez Danielle PELLEGRINI 665, Grande Rue – 01580 IZERNORE	04.74.76.96.56 06.80.04.64.88	histhoiria@sfr.fr	-
<b>LA GAULE ROMAINE (Pêche)</b>	Richard VERNAY	2, allée de la Poste 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.73.93.47.24 04.74.76.19.15	richard.vernay@orange.fr	-
<b>AMBASSADE REGIONALE DES CONFRERIES des produits du terroir du goût et de la gastronomie</b>	Arlette BERGER	5, impasse du Tilleul – Crépiat 01460 NURIEUX-VOLOGNAT	06.67.34.12.81	arlette.berger01@gmail.com	www.ambassadedesconfreriesauvergnhonealpes.net

# CALENDRIER 2021 ASSOCIATIONS

**En fonction des mesures strictes face à l'évolution de cette pandémie et de dates imposées d'élections départementales et régionales, des manifestations peuvent être décalées ou annulées.**

MOIS	JOURS	THEMES	ORGANISES PAR	LIEUX
Janvier	S. 02 S. 23	Vœux du maire à 19h30 Loto	Mairie FCNV	Salle des fêtes Salle des fêtes
Février	S. 20 V. 26 Ou S. 27	Vente diots Concours de coinche	Vétérans FCNV FCNV	Porte à porte Salle des fêtes
Mars	S. 06 S. 06 V. 19	Vente pizzas Carnaval des enfants Concours de belote	Chasse Sou des Écoles Foyer Rural	Parking Tam Tam's Salle des fêtes Salle des fêtes
Avril	S. 17 D. 25	Thé dansant ou loto Gaufres	Sou des Écoles Amis de Mornay, Vers, Berthiand	Salle des fêtes Vers
Mai	S. 08	Commémoration 1945 à 11h	Mairie	Volognat
Juin	S. 19 S. 26	Assemblée générale Fête de la Saint-Pierre + vide grenier	FCNV Associations / Mairie	Stade de foot Mornay
Juillet	S. 03 M. 13	Kermesse Feu d'artifice	Sou des Écoles / École FCNV / Mairie	Salle des fêtes Stade de foot
Août	-	-	-	-
Septembre	S. 18 D. 19  M. 29	Pétanque Gaufres  Assemblée générale	FCNV Amis de Mornay, Vers, Berthiand Sou des Écoles	Stade de foot Mornay  Volognat
Octobre	-	-	-	-
Novembre	J. 13 S. 14 V. 19 S. 20 D. 21	Commémoration 1918 à 11h Vente de saucissons Beaujolais nouveau Boum des enfants Vente tartiflette à emporter	Mairie FCNV Vétérans FCNV Sou des Écoles GJHB	Mornay Porte à porte Salle des fêtes Salle des fêtes Stade de foot
Décembre	S. 04 S. 11 V. 17 J. 23	Repas des aînés Loto des enfants Arbre de Noël des enfants Vente d'huîtres	Mairie Lire à Nurieux-Volognat Sou des Écoles / Mairie FCNV	Salle des fêtes Salle des fêtes Salle des fêtes Stade de foot

# SOU DES ECOLES

« C'est la rentrée !!!

Après une saison 2019-2020 un peu particulière, les bénévoles ont repris du service !!!

Malgré cette saison écourtée nous avons pu organiser pour nos chers bambins quelques manifestations.

Petit point sur la saison passée :

- \* La boum déguisée qui a eu du succès aussi bien chez les enfants que les parents qui ont joué le jeu ;
- \* Le traditionnel arbre de Noël ;
- \* Le spectacle de ventriloque ;
- \* La tombola ;
- \* Le financement des divers abonnements en magazines et livres qui permettent à l'équipe enseignante de varier les supports d'apprentissage ;
- \* L'USEP a été financé à 100% mais malheureusement aucune sortie n'a pu être organisée ;
- \* Le cycle vélo avait bien démarré grâce à l'intervention de M. TROUVEL (BUGEY VTT EVASION), mais n'a pu être mené à bien du fait de la crise sanitaire.

**Lors de notre dernière réunion le 15 septembre 2020 nous avons voté à l'unanimité que le cycle vélo en partenariat avec M. TROUVEL (BUGEY VTT EVASION) serait reconduit pour cette saison 2020-2021 et financé entièrement par le Sou des Écoles.**

Election du nouveau bureau :

Lors de notre assemblée générale du 29 septembre 2020, nous avons pu élire notre nouveau bureau et accueillir de nouveaux parents d'élèves prêts à nous aider lors des manifestations.

Voici le nouveau bureau :

Président : M. GRASSET Laurent  
Vice-Présidente : Mme MARCHAND Mélanie  
Trésorière : Mme JACQUET Laurène  
Vice-trésorière : Mme CRAUSAZ Jessica  
Secrétaire : Mme DUFOUR Vanessa  
Vice-secrétaire : M. BERRA Ludovic



C'est avec joie que nous accueillons ce nouveau bureau, félicitations à eux pour leurs élections et merci pour leur implication.

L'équipe du Sou des Écoles souhaite remercier :

- La mairie de CEIGNES pour sa subvention
- La mairie de NURIEUX-VOLOGNAT pour son soutien financier, matériel et administratif.  
Merci aux agents communaux pour la rénovation du local et leur aide précieuse, aux secrétaires de mairie pour leur sympathique accueil et leur aide administrative.  
Merci à Madame Le Maire et son équipe pour tout ce qu'ils ont fait et leur soutien !!!
- L'équipe enseignante pour sa disponibilité et son implication (spectacle de Noël, propositions de projets...)
- Les parents d'élèves pour leur présence lors des manifestations.
- Les parents venus ponctuellement nous prêter main forte pour l'organisation des événements.
- M. et Mme FURNON-GIRE membres du Sou des Écoles pour le prêt de la sono pour toutes les manifestations.
- M. COUZON Adrien (AIN LOC'EVENT) pour les divers prêts de gros matériels.
- Enfin un immense merci à tous les membres du Sou des Écoles et leurs conjoints pour leur bonne humeur, leur disponibilité, leur motivation et leur implication.

Voilà la nouvelle saison est lancée nous vous tiendrons informés des futures manifestations et nous avons hâte de vous retrouver, dans la joie et la bonne humeur sans oublier les gestes barrières !!!

L'équipe du Sou des Écoles »

*L'ancienne Présidente, Anne Karine LARDERET*

## LIRE A NURIEUX

« Reprise de la bibliothèque depuis le 04/09/2020 pour le public et les classes dans le respect du protocole COVID-19.

Rappel des horaires :

- Lundi : 16h30 17h30
- Mercredi : 17h00 18h30
- Vendredi : 16h30 à 18h30

Reprise de l'accueil des classes depuis le 14 septembre toutes les 2 semaines.

Nous souhaiterions faire un appel aux bénévoles.

Pour toutes celles et tous ceux qui aiment les livres et qui aiment échanger autour des livres dans une association dynamique.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Premier contact possible à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 06 octobre à 20h30 dans le local de la bibliothèque.

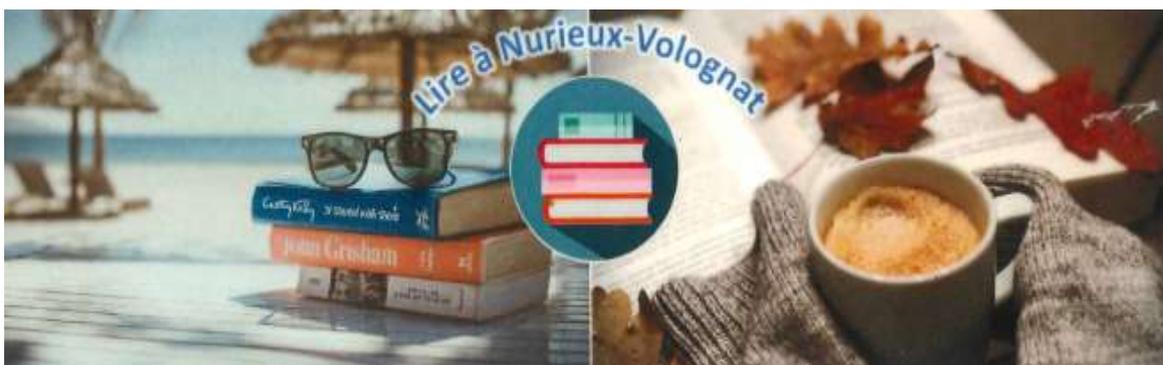
L'association LIRE A NURIEUX VOLOGNAT gère un fond de livres destinés aux adultes et aux enfants.

Participer à l'association permet de rencontrer des passionnés de lectures, de découvrir le fond très riche, de participer au choix des achats, de découvrir les relations avec la direction départementale de la lecture publique.

Tarifs adhésion inchangés : adultes 7€ enfants 4€.

Merci. »

*La Présidente, Elisabeth GRESSET-BOURGEAIS*



## FOYER RURAL

« Les activités du Foyer Rural ne reprendront que lorsqu'il sera possible de nous réunir sans crainte d'une contamination. Les règles sanitaires sont très strictes et il est important de préserver la santé de nos adhérents. Espérons que cette situation ne durera pas trop longtemps !!! »

*La Présidente, Suzanne CRAUSAZ*

## AMIS DE MORNAY, VERS, BERTHIAND

« Cette association, créée en 1983, a pour but de porter secours aux familles qui ont un enfant touché par un handicap, une maladie orpheline ou un accident de la vie.

Bénévoles, amis et famille REYBARD s'unissent aux côtés de Mireille la présidente pour nous régaler avec leurs gaufres à l'ancienne. Le bénéfice de leurs ventes a déjà aidé plusieurs familles.

A l'heure actuelle, c'est le petit Kentin qui reçoit le soutien des Amis de Mornay, Vers, Berthiand.

Rendez-vous à Vers le 25 avril 2021, à la Croix de Buzin pour la Fête de la Saint Pierre le 26 juin 2021 et à Mornay le 19 septembre 2021, sur la place du village. »

*La Présidente, Mireille REYBARD*

## F.C.N.V.

Le club de football, comprenant actuellement 41 licenciés adultes, s'est restructuré avec pour objectif de monter en divisions supérieures : l'équipe 1 évolue en 4<sup>ème</sup> division et l'équipe 2 en cinquième division. Le président, Dimitri VERNAY, et le vice-président/directeur sportif, Sébastien JOUBERT, ont élaboré une charte de bienséance afin d'assurer une meilleure cohésion de groupe et un bon esprit d'équipe. Pour les entraînements, ils sont secondés par un trio de coaches composé d'un entraîneur, Eric MICHEL, aidé par Claude SANCHEZ et Régis SAVRE.

Samedi 19 septembre était organisé le tournoi de pétanque. Ce fut un franc succès.

Le tournoi en tête à tête a réuni 75 participants le matin et l'après-midi, celui en triplettes, a enregistré un nombre record de joueurs avec 96 équipes.

La météo plus qu'incertaine n'a toutefois pas empêché le très bon déroulement de cette journée.



## GROUPEMENT DES JEUNES DU HAUT-BUGEY

Le Groupement des Jeunes du Haut-Bugey (G.J.H.B.) est un regroupement de jeunes joueurs de football pour communes de Nurieux-Volognat, Izernore et St Martin-Maillat-Combe du Val.

Si les jeunes enfants souhaitent apprendre et pratiquer le football dans un environnement sain et convivial, contacter :

Sébastien BOCQUILLOD (Président)  
Tél. : 06 41 94 03 59  
Mail : sebastien.bocquilloid@outlook.fr



Romain SATTONNAY (Secrétaire)  
Tél. : 06 84 53 28 30  
Mail : rsattonnay@gmail.com

## VÉTÉRANS DU F.C.N.V.

« L'association des Vétérans du Football Club de Nurieux-Volognat, réunit des amoureux du ballon rond de tout âge...

Ses 25 membres partagent le plaisir de se retrouver pour taper dans le ballon et partager le repas de 3<sup>ème</sup> mi-temps.

Gagner ou perdre, peu importe, nous n'avons d'autre ambition que de nous faire plaisir ensemble.

Tous les motivés sont les bienvenus, peu importe le niveau, peu importe l'âge...

Nous organisons entre 10 et 15 matchs amicaux par an avec les villes ou associations environnantes : Bellignat, Nantua, Viry, Certines, Poncin, Arinthod, Chavannes, St Martin du Mont... la scierie Ducret, le club de karaté de Montréal, les Portugais d'Oyonnax...

Pour financer les réceptions des équipes adverses, nous organisons 3 manifestations : se reporter au calendrier des manifestations, **soirée Beaujolais Nouveau**, **vente de Diots de Savoie aux Crozet**, la **St-Pierre à Mornay**.

Nous vous y attendons nombreux. Contact : Pierre 06 46 44 66 99 »

*Le Président, Pierre BLANCHARD*

# SOCIÉTÉ DE CHASSE

## « Monsieur le Président, combien comptez-vous de sociétaires à la société de chasse ?

« Cette année 2020/2021, nous avons donné 34 cartes de sociétaires et 11 cartes de postiers. Nous avons pu commencer la saison avec toutes les mesures de précaution qu'imposent la situation sanitaire. »

## **Vous êtes président depuis plusieurs années et je sais que vous êtes très attaché à la sécurité.**

« Même si la sécurité à la chasse est régie par de nombreux articles de loi :

- Articles 1383 et 1384–alinéa 1 du code civil, liés à la responsabilité civile,
- Articles 222-19 et 223-1 du code pénal, qui détaillent la responsabilité pénale,
- Article L.425-2 du code de l'environnement qui stipule que « des mesures de sécurité relatives à la sécurité des chasseurs et des non chasseurs doivent être intégrées dans le schéma départemental de gestion cynégétique »,

Mon rôle en tant que président responsable est de faire respecter les mesures obligatoires, les règles de sécurité, d'appliquer les sanctions en cas de non-respect.

Une protection pour garantir la sécurité a été l'installation de postes surélevés appelés aussi miradors pour assurer un tir fichant.

Nous en avons installés 8 avec l'aide financière de la fédération de chasse de l'Ain.

La dernière précaution sanitaire : la société de chasse va formaliser une entente avec un cabinet vétérinaire pour faire des prélèvements sanguins sur les sangliers par rapport à la maladie de Lyme (pique de tique). »

## **On entend souvent dire que les chasseurs mènent depuis plusieurs décennies des actions en faveur de l'environnement grâce à leurs interventions sur le terrain. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

« En effet, les chasseurs sont des acteurs du maintien de la biodiversité. Les missions confiées aux chasseurs sont définies dans le code de l'environnement, notamment les articles L420 -1 et L421-5 :

« Article L420-1 du code de l'environnement ». La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à cette gestion et contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines en assurant un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique. Par leurs actions de gestion et de régulation des espèces dont la chasse est autorisée ainsi que leurs réalisations en faveur des biotopes, les chasseurs contribuent au maintien, à la restauration et à la gestion équilibrée des écosystèmes ; en vue de la préservation de la biodiversité. Ils participent de ce fait au développement des activités économiques et écologiques dans les milieux naturels, notamment dans les territoires à caractère rural ;

« Article L421.5 du code de l'environnement » ... Les Fédérations des Chasseurs participent à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Elles mènent des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de connaissance et de préservation de la faune sauvage et de ses habitats ainsi qu'en matière de biodiversité. »

## **Quelle stratégie en tant que chasseurs, acteurs incontournables dans le dispositif ?**

« L'homme a un devoir de conservation de la biodiversité et de transmission de ce patrimoine qu'on lui a légué.

Le maintien et le développement du nombre de chasseurs est une nécessité pour la gestion des espèces.

La préservation et l'amélioration des habitats des espèces est prioritaire pour les chasseurs, dans la mesure où c'est la diversité végétale qui génère la diversité animale ; il convient d'agir prioritairement sur le support de vie des espèces, pour pouvoir envisager une gestion de ces mêmes espèces par la suite. »

## **Votre but est donc aussi de préserver la trame verte et bleue ?**

« Oui, la trame verte et bleue est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... et assurer ainsi leur cycle de vie. La trame verte et bleue porte l'ambition d'inscrire la préservation de la biodiversité dans les décisions d'aménagement du territoire, contribuant à l'amélioration du cadre de vie. »

## **La tâche est immense, les chasseurs peuvent-ils réussir seuls ?**

« La trame verte et bleue s'appuie sur la participation de l'ensemble des citoyens, chacun à son niveau, en ville comme à la campagne. Les agriculteurs sont très importants dans cette démarche.

Chacun peut contribuer à préserver et à remettre en bon état des continuités écologiques.

Pour cela il faudrait mettre en synergie les différents acteurs d'un même territoire pour agir ensemble :

- les propriétaires et exploitants de territoire qui façonnent les habitats,
- les collectivités, propriétaires de territoires, de chemins, représentant les citoyens,
- les habitants qui redécouvrent leur espace de vie.
- les chasseurs, moteurs dans la gestion des habitats de la faune chassable.

**Une invitation à agir ENSEMBLE en faveur de la biodiversité ! »**

*Interview du Président, Jean Louis LOCATELLI*



*Mirador*

# EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire 2020/2021 s'est déroulée dans un contexte bien particulier causé par la crise sanitaire, qui avait conduit les enseignants à assurer des cours en vidéo pour permettre aux enfants de terminer la scolarité 2019/2020 à la maison, merci à eux, c'était un investissement important et une méthode inédite liée au confinement. Depuis le 1er Septembre, tout le monde a réintégré l'école, qui a retrouvé un fonctionnement quasi normal, en respectant le protocole établi par l'éducation nationale.

L'équipe enseignante est quelque peu modifiée, suite aux mutations des professeurs, et au changement de direction assurée désormais par Isabelle BOULME.

En effet, après 37 ans de présence, dont 15 en tant que directrice, Françoise TENANT a fait valoir ses droits à la retraite, et n'a donc pas effectuée sa rentrée cette année. C'est un long bail avec les enfants de notre école qui se termine, et bien souvent, elle aura eu comme élèves certains parents d'aujourd'hui. Je lui souhaite une bonne et heureuse retraite, pleine d'activité et de bons moments à partager avec ses proches.

Malgré une situation sanitaire qui nous oblige à des contraintes nécessaires pour la protection de tous, la municipalité, à l'occasion de son départ, aurait pu faire un petit geste, un modeste cadeau, un simple bouquet de fleurs, pour marquer la reconnaissance et le respect du travail accompli au cours de toutes ces années au contact des enfants de notre commune. Ayant travaillé avec elle pendant 19 ans en tant que Maire, nous n'avons pas toujours été d'accord mais l'intérêt des enfants a toujours prévalu. J'ai pu apprécier toutes les difficultés rencontrées par nos enseignants, et ai toujours œuvré avec l'équipe enseignante pour que les enfants bénéficient des meilleures conditions possibles.

Je suis inquiet pour le devenir de notre école. En Mars 2014, la révision du Plan d'Urbanisme était prête, mais l'équipe élue a souhaité la modifier, l'approbation n'a pas été faite avant le transfert de compétence à HBA au 01/01/2015. Aucune zone de construction nouvelle n'a pu être aménagée, pas ou trop peu de jeunes ménages se sont installés, et pas d'enfants à l'école. La volonté de refuser les dérogations scolaires n'a pas facilité le maintien des effectifs. Les prévisions de rentrée 2021/2022 font apparaître une nouvelle baisse, ce qui engendrera assurément la fermeture d'une classe, voire deux. J'espère fortement que les projets immobiliers évoqués se concrétiseront rapidement, mais est-ce que ce sera suffisant, et seront-ils réalisés à temps ?

L'école est et reste l'image d'un village dynamique, un centre de vie où se rencontrent les habitants, en particulier les nouveaux arrivants. Seul un développement mesuré et maîtrisé permet de maintenir nos classes pour le bien-être de tous.

Cordialement.

Michel GENOUX,

Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, conseiller municipal. »

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

~~~~~

## Article 24 règlement : Bulletin d'information générale

### 1. a) Principe

L'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale **sur les réalisations et la gestion du conseil municipal**, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Au 1<sup>er</sup> mars, ce seuil sera de 1 000 habitants. Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes :

**1/15<sup>e</sup> de l'espace total de la publication, sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, sera réservé à la minorité : 1 conseiller sur un conseil municipal de 15 membres.**

### 1. b) Modalité pratique

Le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le groupe représenté au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en mairie des textes pour le journal municipal.

### 1. c) Responsabilité

Le maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le **texte proposé par le groupe minoritaire, est susceptible de comporter des mensonges, des manipulations es allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe en sera immédiatement avisé.**

# INFOS DIVERSES

## DÉCHETTERIE IZERNORE

**La déchetterie, compétence Haut-Bugey Agglomération,** est un espace aménagé, gardienné et clôturé conçu pour permettre aux usagers d'effectuer eux même le tri de leurs déchets en les déposant dans des bennes et conteneurs. La présence d'un gardien favorise un tri de qualité. **Ce service est gratuit.**



### Quels objets sont collectés ?

Pneumatiques, ferrailles, déchets d'ameublement, bouteilles en verre ou en plastique, vêtements, huiles moteur, piles usagées ou batteries, gravats, déchets électroniques et électroménagers, déchets verts (sauf professionnels), cartons. Les déchets ménagers spéciaux sont également acceptés (sauf professionnels) : peintures, colles, vernis solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires, radiographies, déchets d'éclairage, huiles alimentaires.

### ÉTÉ (du 02/04/2020 au 31/10/2020) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 19h30

Vendredi et samedi : 09h00 - 12h00 et 14h00-19h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

### HIVER (du 01/11/2020 au 31/03/2021) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 17h30

Vendredi et samedi : 09h00 - 12h et 14h - 17h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

ZI Sur Champagne – Route de Champ Biolay – 01580 IZERNORE – 04 74 75 05 26

Site Internet : [www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html](http://www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html)

## NUISANCES SONORES

### Arrêté relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 08 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 19 H 00
- Les samedis de 09 H 00 à 12 H 00 et de 15 H 00 à 19 H 00
- Les dimanches de 10 H 00 à 12 H 00



## DÉJECTIONS ANIMALES

Les déjections animales sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics utilisés par les enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur d'un animal est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections sur toute ou partie du domaine public communal.

## INCIVILITÉS

Nous les constatons, nous entendons les doléances des administrés, nous les regrettons.

Nous demandons votre aide pour que notre commune dépasse ce fléau, pour la santé et le bien-être de tous.

La commune est régulièrement confrontée à l'incivisme de certains habitants : dépôts sauvages d'ordures ménagères ou d'encombrants déposés près des bacs de collecte ou dans des espaces privés (la déchetterie est gratuite), travaux sans déclaration, crottins de cheval, déjections canines non ramassés dans les espaces publics ou prés privés, errance d'animaux, nuisances sonores, vols de fuel, vitesse excessive, branches et ficelles étendus au travers des chemins VTT (danger de mort). Et la liste n'est pas exhaustive...



**Tant pour les habitants que pour les visiteurs de passage, l'attrait de notre commune ne doit pas être contrarié par ces actes indécents !**

## URBANISME

La révision du POS de Nurioux-Volognat avait été prescrite le 4 février 2010. Du fait du transfert de compétence en matière de document d'urbanisme le projet PLU de Nurioux-Volognat a été arrêté par délibération en conseil communautaire le 9 avril 2015. L'arrêté préfectoral portant mise à jour du POS date du 13 octobre 2017. Par délibération le 13 décembre 2017, le conseil communautaire a approuvé le PLU de la commune.

Le PLUIH concernant toutes les communes du Haut-Bugey a été approuvé le 19/12/2019 par le conseil communautaire et rendu public le 02/03/2020.

La commune de NURIEUX-VOLOGNAT est divisée en zones urbaines, agricoles, naturelles ou forestières... Certaines zones comportent des interdictions.

L'édification des clôtures, les défrichements, les démolitions, les travaux qui modifient les bâtiments et extérieurs **sont soumis à autorisation.**

Ne pas hésiter à vous renseigner à l'accueil de la mairie avant le début des travaux.



## PRÉVENTION CAMBRIOLAGES

Dans la nuit du samedi 24 octobre au dimanche 25 octobre 2020, nous passerons à l'heure d'hiver. La nuit tombera plus vite, vers 17h30. Une majorité de personnes est toujours au travail ou à l'école et beaucoup de maisons et d'appartements sont donc vides.

Les cambrioleurs profitent de ce moment pour entrer par effraction dans les logements et voler des objets.

Pour éviter les cambriolages, plusieurs précautions peuvent être prises :

- Sécurisez vos accès (renforcez vos portes et vos fenêtres)
- Equipez-vous d'une alarme
- Faites croire que votre logement est occupé (volets ouverts, télévision programmée pour s'allumer et s'éteindre)
- Demandez à vos voisins de surveiller votre logement



## NUMÉROS D'URGENCES

|                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <b>15</b><br><b>SAMU</b><br>POUR DEMANDER L'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE MÉDICALE EN SITUATION DE DÉTRESSE.<br>POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS UN ORGANISME DE PERMANENCE DE SOINS.                  |  <b>17</b><br><b>POLICE SECOURS</b><br>POUR SIGNALER UNE INFRACTION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION IMMÉDIATE DES SERVICES DE POLICE.                                                    |  <b>18</b><br><b>SAPEURS-POMPIERS</b><br>EN SITUATION DE PÉRIL, ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU PERSONNES ET QUI NÉCESSITE UNE INTERVENTION RAPIDE.                 |
|  <b>112</b><br><b>NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN</b><br>SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU IMPLIQUÉ DANS UN ACCIDENT, UN INCENDIE OU UN CAMBRIOLAGE DANS N'IMPORTE QUEL PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE. |  <b>114</b><br><b>NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</b><br>UN NUMÉRO ACCESSIBLE PAR FAX ET SMS, SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE SITUATION D'URGENCE. |  <b>3624</b><br><b>SOS MÉDECINS</b><br>SI VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MÉDECIN EN URGENCE<br>SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT NE PEUT VOUS RECEVOIR LA NUIT OU LES WEEKENDS. |

## LE SAFRAN DES MONTS BERTHIAND



Le safran est la seule épice issue d'une fleur. Il est en réalité le pistil du *Crocus Sativus*.

Steeve et Mélanie MARCHAND, le cultivent sur notre commune depuis 2012.

La récolte se fait généralement durant 1 mois ½ et commence fin septembre, début octobre.

Les fleurs sont ramassées quotidiennement à la main, puis émondées afin d'extraire le pistil de Safran.

Cette épice aussi appelée l'Or Rouge est consommée depuis des milliers d'années en tant que parfum, assaisonnement ou encore médicament.

Pour produire 1g de safran, il faut entre 150 à 180 fleurs.

Le safran en pistil est conditionné par Steeve et Mélanie en petits pots de 0,3g, 0,5g ou 1g et à la demande pour de plus grosses quantités. Des produits transformés sont aussi proposés à la vente comme du vinaigre de cidre au Safran, du confit d'oignons Vin Jaune Safran, du miel d'acacia au Safran, confiture de Figues au Safran...

Vous pouvez trouver tous ces produits en vente directe, mais aussi à la boucherie CHEZ THOM à Nurieux, chez AMPHICUISINE à Oyonnax et sur certains marchés locaux. Retrouvez-les notamment sur le marché fermier et éco responsable à Brion le dimanche 18 octobre de 8h à 18h.

Si besoin vous pouvez les contacter par téléphone au 06.83.18.63.74 ou via Facebook SAFRAN MARCHAND.

